

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DE L'ICREJ 17 JANVIER 2023

Salle des Actes

PARTICIPANTS	UNICAEN ALLEAUME Christophe BESSE Thomas BOTTINI Eleonora CASTILLO Maria DOUVILLE Thibault FIN-LANGER Laurence GODIVEAU Grégory GOSSELIN-GORAND Armelle JACOPIN Sylvain CONTARGYRIS Jean-Baptiste DECAUX Manon IGLESIAS Jérémie JUSSIAX Camille MAUGER-VIELPEAU Laurence MORIN Alexandre PENITOT Morgan	LECLERC Stéphane PAGNUCCO Jean-Christophe PETIT Florent RAOUL-CORMEIL Gilles RODET-PROFIT Alix ROGUE Fanny ROUSPIDE-KATCHADOURIAN Marie-Noëlle SAILLANT Elodie SALHI Karim TARDIEU Aurélie PORCHER Sarah RETROARA Tina SEMBACH Margaux VALENTIN Maxime FISTIKCI Aysegul GABROY Fanny
	ASSOCIES GUILLET Nicolas QUESNE Aloïse	REICHLING Noémie

EXCUSES	UNICAEN AMARO Rafaël BAZIN-BEUST Delphine BATTEUR Annick BENNINI Aïda BONAFINI Karine BOUTIN Christophe CATHERINE Aurore CAYOL Amandine CERF-HOLLENDER Agnès CHASSIN Catherine-Amélie COHEN Caroline COUTURIER Mathias CUSTOS Dominique DUMARÇAY Marie ETOA Samuel EPINETTE Françoise GOLHEN Catherine HERVOUËT Blandine HUCHET Marc-Olivier	KORSAKOFF Alexandra LAJOYE Christophe LAMULLE Thierry LARRALDE Jean-Manuel LE BARS Thierry LE COUSTOMER Jean-Christophe LE GRAND Vincent LEGRAND Véronique LEPROVAUX Jérôme MAJZA Béatrice MIKALEF-TOUDIC Véronique PEDEMONS Angie PIGEON Jérôme POIREY Sophie REDOR-FICHOT Marie-Joëlle RETIF Samuel SALVAT Odile THIBERGE Mathieu
----------------	--	--

EXCUSÉS	UNICAEN BLANCO Mathieu BOUILLEAUX Stéphane BRIDENNE Emmanuel CAPELLO Lucy CARLIN Ludwig CHADOUTAUD-SALAZAR Karen DAMBABA Mohamed DUVAL Eugénie EUDE Elisabeth JEAN David JOUEN Jean-Adrien PAQUIER Yann POINSIGNON David	KITTY Sitsofe Jude-Vianney LABBAY Alexandre LAVAZAY Éric-Jean MAAYOUF Taha MARKIEWICZ Sarah MBENOUN BANGWENI Pierre MOUSSA ALI Mahamat NDIAYE SOW Marième NEVISSAS Eloïse NIANG Adama NOËL Elodie PAUMELLE Martin SAVANE Sy Aminata SCHERER Théo VEVE Clara
	ASSOCIES AUREY Xavier CAGNOLI Pierre DELAVAQUERIE Géraldine DENOLLE Anne-Sophie DIESBECQ Maxime FONTAINE Lauréline GAILLARD Emilie GHANDOUR Bertille	LEROYER Séverine MOULIER Isabelle OUEDRAOGO Richard ROCHE Jean-Baptiste TAMION Anna TCHEN Vincent VALLANSAN Jocelyne
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Pénélope COCHENNEC	
ORDRE DU JOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan du budget 2022 • Prévisionnel du budget 2023 • Présentation des activités scientifiques 2023 • Compte-rendu de la participation des membres à des congrès internationaux avec le support de l'Institut • Discussion à propos des attentes relatives à l'habilitation à diriger des recherches 	

La convocation à l'assemblée générale du laboratoire a été transmise par mail en date du 3 janvier 2023.

L'assemblée générale se tient en présentiel et à distance. Le lien a été envoyé aux membres le 12 janvier 2023.

Eleonora Bottini et **Thibault Douville**, en leur qualité de codirecteurs de l'ICREJ, ouvrent l'assemblée générale à 12h06.

Eleonora Bottini revient sur l'ordre du jour de l'assemblée générale.

1. BILAN DU BUDGET 2022

Eleonora Bottini présente le budget 2022 de l'ICREJ aux membres présents et revient sur la dotation jeune chercheur, prévue par la LPR, et son utilisation.

Eleonora Bottini poursuit le développement du budget en présentant les principaux postes de dépenses de l'ICREJ, notamment le budget fonctionnement.

Thibault Douville évoque l'anticipation des dépenses 2023 sur le budget 2022.

Thibault Douville procède à un bilan des événements scientifiques et des soutenances de thèses en 2022.

Thibault Douville présente les projets de recherche déposés ou obtenus, spécialement le contrat ex-GIP obtenu par Eleonora Bottini pour la période 2022/2024.

Eleonora Bottini indique que deux séminaires auront lieu en 2023, plus précisément en novembre 2023 sur Caen, et probablement un colloque dans le cadre de ce projet.

Thibault Douville évoque quant à lui le projet Horizon Europe – Winning Normandy pour lequel un dépôt de projet est intervenu. La réponse sera connue en début d'année.

Enfin, **Thibault Douville** informe les membres de l'ICREJ de l'obtention d'un module d'enseignement Jean Monnet, par **Armelle Gosselin-Gorand**. Ce module comportera tout de même des actualités liées à la recherche permettant de faire rayonner le laboratoire au niveau national et européen.

2. PREVISIONNEL DU BUDGET 2023

Eleonora Bottini présente le budget prévisionnel du laboratoire tout en précisant être en attente de la confirmation du montant de la dotation 2023. Elle informe également l'assemblée de l'augmentation de la participation de l'Ecole doctorale aux frais liés aux soutenances de thèses.

3. PRESENTATION DES ACTIVITES SCIENTIFIQUES 2023

Thibault Douville revient sur l'ensemble de conférences d'actualité qui se sont déroulés depuis la rentrée de septembre. Celles-ci rencontrent un certain succès, tant chez les professionnels qu'auprès des étudiants et des doctorants.

Grégory Godiveau intervient sur le planning des conférences et annonce que celui-ci est bouclé jusqu'en juin 2023. Les organisateurs des conférences ont la main, et l'ICREJ est un facilitateur. Il indique que les matières de droit public pourraient être davantage proposées, comme par exemple le droit de l'urbanisme, avec une reprise en septembre 2023.

Thibault Douville poursuit sur les colloques en indiquant que leur nombre sera plus important en 2023 que les années passées. Les actes du colloque de Gilles Raoul-Cormeil seront publiés prochainement aux éditions de l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, ceux de la Journée nationale de l'Association Henri Capitant aux éditions Dalloz (coll. Thèmes et commentaires).

Thibault Douville et **Eleonora Bottini** indiquent tous deux que les jeunes chercheurs peuvent proposer des thématiques de recherche, des événements scientifiques. La journée « jeunes chercheurs » à Caen est une piste à explorer ainsi que la journée des thèses. Cette dernière a vocation à être proposée à nouveau cette année, avec une présentation de 2 ou 3 thèses en cours ou soutenues.

Thibault Douville revient sur la politique nationale qui tend à donner du poids aux contrats de recherche obtenus. Il rappelle l'importance de se positionner sur les projets proposés par les agences de financement (ANR, Union européenne...).

Thibault Douville propose aux membres présents de soumettre leurs idées, sur des axes de recherche, en lien avec d'autres laboratoires, d'autres universités, y compris à l'étranger. Il présente notamment l'[alliance AcrossEU](#), initiative d'une alliance d'universités européennes dont Caen est le pivot, un premier dossier a été soumis, il sera à nouveau soumis cette année. Cette alliance vise notamment à favoriser le développement d'actions de recherche partenariales et internationales. Il peut être intéressant de vérifier si des laboratoires d'universités membres de l'initiative pourrait avoir une activité proche de la nôtre.

Eleonora Bottini développe à présent les perspectives de financement d'une thèse, dans le cadre d'un appel à candidature proposé par la région RIN Doctorant (100% ou 50%), ainsi que les modalités d'allocation de ces contrats.

Elodie Saillant prend la parole pour développer ce Dispositif Normandie Recherche Doctorat. Il s'agit d'un nouveau dispositif avec une série d'axes prévus par la région. Ce dispositif s'appuie sur les établissements normands pour distribuer les allocations. Il y a eu une pré-répartition des allocations, dont 21 à Caen. Les établissements doivent mettre en place leurs propres sélections de projets et donc de candidats. Le dossier de candidature est à déposer par les porteurs de projet avant le 9 février 2023 (12h) et doit comprendre un avis du

laboratoire. Les critères de sélection n'ont pas encore été établis. Les établissements veulent aligner les allocations établissements avec les allocations régionales.

Thibault Douville indique qu'un avis sera donné par le laboratoire avant le dépôt. Le traitement des dossiers par les experts extérieurs sera effectué du 10 février au 14 mars 2023 puis, un retour vers les pôles de la COMUE et les établissements sera réalisé.

Armelle Gosselin-Gorand s'interroge sur les candidats et sur leur appétence pour la recherche. En effet, pour se positionner sur des sujets de recherche il est nécessaire d'avoir un calendrier précis.

Thibault Douville intervient et indique que les personnes qui connaissent mieux les candidats ce sont les directeurs de masters et de thèse pour celles qui sont commencées, ils sont donc en capacité de solliciter les candidats potentiels. Il est nécessaire de déposer les projets même s'il n'y a pas de candidats. Un classement sera effectué si plusieurs projets sont déposés pour l'ICREJ, avec un avis donné des directeurs d'unités.

Le dépôt des candidatures pour l'ICREJ interviendra au plus tard le lundi 6 février 2023 au bureau de la recherche afin de permettre le classement des dossiers.

Laurence Fin-Langer et Karim Salhi indiquent qu'ils ont tous deux un candidat potentiel.

Thibault Douville signale qu'il est nécessaire de faire des remontées sur les candidats potentiels, en indiquant les thématiques de la thèse envisagée. Un conseil de laboratoire sera organisé le 7 février 2023 pour valider les candidats.

Florent Petit interroge les codirecteurs concernant le financement COFRA (financement public). **Thibault Douville** indique n'avoir reçu aucune information de la part de la DRI.

Thibault Douville informe également les membres présents que deux contrats CIFRE sont menés au sein de l'ICREJ, dont un porté par Christophe Alleaume.

4. COMPTE-RENDU DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES A DES CONGRES INTERNATIONAUX AVEC LE SUPPORT DE L'INSTITUT

Eleonora Bottini poursuit l'assemblée générale en évoquant le rayonnement du laboratoire à l'international.

Auréli Tardieu partage aux membres son intervention à Naples, invitée par le laboratoire méditerranéen de droit public, afin d'échanger sur différentes questions de droit, confronter leur droit et approche du droit. A l'issue de ce colloque durant 2 jours, Auréli Tardieu a rejoint le directoire du Laboratoire méditerranéen de droit public. Une publication est à venir, ainsi qu'un futur colloque lié à l'alimentation, vin, spiritueux.

Eleonora Bottini revient sur sa participation au congrès à l'université de Johannesburg. Ce congrès était organisé par l'association de droit constitutionnel sous forme de conférences plénières et d'ateliers portant sur les transformations du droit constitutionnel. Son intervention portait sur le droit électoral, et les cours constitutionnelles. Ce congrès était intéressant pour observer les présentations des pays présents sur les mêmes thématiques. Une réflexion a émergé sur des publications communes et voir ce qu'il sera possible de faire d'autre.

Eleonora Bottini rappelle qu'il est important de faire des demandes de soutien par l'ICREJ pour participer à des colloques internationaux. Cette proposition s'adresse principalement aux doctorants.

5. DISCUSSION A PROPOS DES ATTENTES RELATIVES A L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Eleonora Bottini ouvre le dernier point à l'ordre du jour concernant les attentes autour de l'HDR.

Le diplôme et la démarche ne sont pas forcément développés de la même manière selon le droit public et le droit privé. Un bilan des activités scientifiques passées ainsi qu'une cohérence de celles-ci avec le projet de recherche et les publications envisagées doit exister. Elle rappelle enfin que l'HDR est non seulement un diplôme, la condition pour encadrer des thèses mais est aussi un point scientifique dans une carrière et une condition pour l'évolution de carrière.

Thibault Douville signale que la vie de l'université évolue, les habitudes changent et l'HDR également. L'HDR est devenue au fil du temps un élément déterminant dans les évolutions de carrière et la construction d'une politique individuelle de recherche. Il rappelle qu'il n'est pas question pour l'ICREJ de fixer des critères pour émettre un avis favorable ou défavorable, il n'existe pas de critère officiel. Néanmoins, le dossier présenter doit témoigner du haut niveau scientifique du candidat. Il évoque le développement d'une pratique, qui est celle de rédiger une monographie, même courte dans le prolongement de ses travaux et évoque, à tout le moins, la nécessité d'élaborer un projet scientifique au soutien de son HDR.

Une réunion sera organisée prochainement entre enseignants-chercheurs HDR, afin de mener une discussion autour de cette question pour mieux conseiller et accompagner les candidats, les aider au montage de l'HDR et leur permettre de tirer un profit le plus grand possible pour celui qui soutien (carrière et déroulement de carrière). L'HDR est aussi un diplôme ouvert sur l'extérieur pour des docteurs qui ne sont pas enseignants-chercheurs mais qui ont une activité de recherche. Il a été proposé aux membres présents de faire un retour aux codirecteurs.

Florent Petit indique avoir soutenu une HDR sans monographie, avec seulement un document qui reprenait les axes de ses travaux réalisés. Il rappelle que les pratiques sont libres à Caen et considère qu'il convient de ne pas émettre d'avis négatif sur les demandes d'inscription des candidats. Il affirme que les collègues sont mobilisés pour l'enseignement, et mener un travail de monographie est compliqué dans ces conditions.

Thibault Douville indique que l'objectif n'est pas de fixer des critères ainsi qu'il l'a précédemment déjà dit, l'unité de recherche n'ayant aucune compétence, ni aucun pouvoir pour le faire. Néanmoins, à mesure que la place de l'HDR évolue, les pratiques évoluent et nous sommes dans un environnement concurrentiel et international qui implique de réfléchir à la manière de bien accompagner les candidats pour qu'ils en tirent un profit individuel et pour nourrir l'animation de la recherche de l'unité de recherche. L'idée est ce jour d'ouvrir la discussion affirme-t-il. Le rôle des MCF HDR et PR est de pouvoir accompagner les candidats, de les conseiller pour compléter leurs CV. En ce sens, il encourage les maîtres de conférences à proposer des projets de colloques ou de contrats de recherche pour lesquels ils seront totalement soutenus par l'ICREJ.

Grégory Godiveau indique que le CNU a produit un rapport avec 17 propositions (avec la section 02).

*Ce document a été transmis aux membres de l'ICREJ, par l'envoi d'un courriel les jours suivants l'assemblée générale.

Eleonora Bottini rappelle, à propos d'un autre sujet, qu'un compte Zoom est à disposition des membres de l'ICREJ et qu'un compte Deeple est en cours d'acquisition.

L'Assemblée générale est close à 13h30.